



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GENERALE

E/CONF.79/4/Add. 2  
28 août 1987  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

CINQUIEME CONFERENCE DES NATIONS UNIES  
SUR LA NORMALISATION DES NOMS  
GEOGRAPHIQUES  
Montréal, 18-31 Août 1987  
Point 15 de l'ordre du jour

Projet de rapport de la Conférence

Chapitre II : Résumé des travaux de la Conférence

Travaux de la Commission II

RAPPORT DE LA COMMISSION II

1. En ouvrant la session, le Président a félicité le Canada et les Etats-Unis d'Amérique pour leurs travaux relatifs au traitement automatique des données en toponymie, travaux qui ont été exposés au cours de la Conférence. Il a fait état des progrès accomplis dans divers pays : informatisation en pinyin en Chine; publication de la nomenclature du Jutland au Danemark; nomenclature fondée sur la série de cartes au 1/500 000 et incorporation projetée des noms figurant sur les cartes au 1/200 000 en République fédérale d'Allemagne; mise au point du système automatique de translittération/transcription/traduction en Israël; bases de données en Suède et en Afrique du Sud; et travaux divers en Finlande, en Malaisie et en Australie. Le Royaume-Uni a signalé que la nomenclature nationale au 1/50 000 était maintenant utilisée depuis deux ans sur microfiches et qu'une édition comportant quelque 250 000 entrées et donnant la latitude et la longitude avait maintenant été publiée sur support en papier.

Procédures de collecte des données  
(point 6 a) de l'ordre du jour)

2. Les Etats-Unis d'Amérique ont publié "La base de données nationale des noms géographiques : instructions pour la deuxième phase" (E/CONF.79/L.22), qui est un manuel détaillé de collecte de noms géographiques aux Etats-Unis. Le Canada a informé la Conférence que les services toponymiques du Québec et de l'Ontario avaient publié, en français, en anglais et en espagnol, un manuel de collecte de noms géographiques sur le terrain.

Eléments de données requis (point 6 b) de l'ordre du jour)

3. Le représentant du Canada a signalé que les éditions de 1986 de CANOMA décrivaient la base nationale de données toponymiques (BNDT) et les bases de données toponymiques de plusieurs provinces. Certaines provinces avaient leur propre base de données toponymiques et la possibilité de liens avec la base nationale était à l'étude. Le représentant du Canada a confirmé que des noms utilisés dans le passé étaient stockés dans le système informatisé de gestion des données TOPOS du Québec. Rappelant que le Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques avait proposé à sa douzième session que des modèles et des formats de nomenclatures établies dans divers pays avec l'aide d'ordinateurs soient rassemblés et présentés à la prochaine Conférence aux fins de comparaison et de commentaire. Cette proposition était encore jugée valable et le Canada présenterait une résolution en ce sens. La publication d'un glossaire anglais-français de 300 pages contenant des génériques en usage dans les noms géographiques du Canada a été annoncée.

4. Le représentant d'Israël a déclaré que la nomenclature automatisée d'Israël contenait tous les noms dont l'existence avait été légalement confirmée par la Commission de toponymie

/...

gouvernementale, qu'ils figurent ou non sur des cartes. Il a souligné la précision avec laquelle était déterminé l'emplacement des lieux au moyen de la grille topographique originale d'Israël et de la grille utilisée pour la projection UTM, pour laquelle les coordonnées avaient été calculées directement par le système. Il a ajouté que les noms demeuraient dans le système même s'ils étaient éliminés des cartes et que les noms historiques, figurant sur des cartes plus anciennes, étaient incorporés. Pour ce qui est de la lecture optique, il a insisté sur la nécessité de donner effet au paragraphe 55 du rapport du Groupe d'experts sur sa douzième session.

5. Les Etats-Unis d'Amérique ont signalé la mise au point de logiciel à l'intention des chercheurs communiquant avec le système central. La base de données sera terminée d'ici cinq à huit ans, à l'exception des odonymes, qui seraient collectés pendant la troisième phase. Les Etats-Unis ont également indiqué qu'aucune information n'était retirée du système toponymique automatisé national même si cette information est éliminée des cartes. Les Etats-Unis avaient aussi entrepris de rassembler et codifier les noms et variantes historiques, qui seraient inclus dans le système automatisé. Les Etats-Unis ont signalé des difficultés dans la lecture optique résultant de la diversité des yeux des caractères et des couleurs.

6. La Norvège a fourni des renseignements sur trois listes nationales de noms : une petite nomenclature de 500 000 entrées, fondée sur les cartes au 1/50 000, qui devrait être terminée vers 1990; une liste de 1,5 million de noms établie à partir de cartes à grande échelle; et un inventaire exhaustif de 4 à 5 millions de noms géographiques, avec prononciation, qui constituait un projet à long terme.

7. Le représentant de la République fédérale d'Allemagne a mentionné que, dans son pays la base de données contenait des noms longs qu'il fallait abréger pour les cartes à petite échelle. Le représentant du Royaume-Uni comprenait fort bien ce problème et a indiqué qu'au Royaume-Uni, les noms historiques étaient conservés dans les archives des comtés sans être incorporés au programme de nomenclature nationale, sauf s'ils figuraient sur les cartes au 1/50 000. Le débat sur le positionnement des cours d'eau, des autres détails linéaires et des superficies a montré que le traitement variait d'un pays à l'autre. Par exemple, l'emplacement de la source ou du nom sur la carte pouvait servir de référence pour les cours d'eau.

Le Président a signalé que le fait de tirer ou non les données directement de sources cartographiques était déterminant à cet égard. Le Groupe d'experts a été chargé d'étudier plus avant cette question.

8. Le Canada a souligné qu'il était souhaitable de mettre à la disposition des pays, notamment de ceux qui étaient sur le point de se doter d'un système de traitement automatique des données, un document

/...

indiquant des types de données enregistrées pour chaque nom géographique dans les principales bases de données existantes. Se référant au document E/CONF.79/L.47, le Canada a également proposé que le Secrétariat diffuse les renseignements réunis sur cette question par le Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques.

Systèmes de traitement automatique des données  
(point 6 c) de l'ordre du jour)

9. Le représentant des Etats-Unis a commenté le Guide à l'usage des utilisateurs de données du Système d'information sur les noms géographiques (E/CONF.79/L.21) et il a fait le point de ce système (E/CONF.79/L.16). Il a signalé que des informations mises à jour étaient ajoutées tous les trois mois et qu'au besoin, cette opération pourrait être continue. La recherche était axée sur la possibilité de stocker les données sur disque compact (mémoire fixe) aux fins de distribution à des organismes de référence; deux millions de noms pourraient être enregistrés sur deux disques compacts de six pouces.

10. Le Président a présenté le document intitulé "Bibliography for Automated Data Processing in the Preparation of Gazetteers and Names Lists" (E/CONF.79/INF/50) et a remercié le Canada de l'aide qu'il avait apportée lors de son établissement. La Suède a annoncé qu'une base de données qui pourrait emmagasiner environ 500 000 noms tirés des séries de cartes topographiques nationales suivant la grille nationale de la Suède était en cours d'élaboration.

11. Le représentant d'Israël a présenté son document sur la comparaison des nomenclatures informatisées en double graphie et bilingues (E/CONF.79/L.65) et a fait observer que la nomenclature automatisée étant très demandée en Israël, elle était maintenant publiée sous forme de livre et qu'un service de mise à jour était disponible. En outre, l'on travaillait présentement à constituer un nouveau fichier des origines des noms, qui serait intégré à la base de données initiale. En réponse à une question du Président, il a indiqué que la traduction automatique de quelque 2 000 termes génériques se faisait par reconnaissance de chaînes de caractères et à l'aide d'un glossaire. Bien que la réversibilité ne soit pas nécessaire, elle était possible pour les langues soumises à la translittération, notamment l'arabe. Les voyelles n'étaient indiquées que pour éviter les ambiguïtés.

12. La question des listes de noms en double graphie a été examinée et le Canada a annoncé qu'il envisageait aussi de constituer une base de données en double graphie - caractères romains et écriture syllabique.

13. La Suède a annoncé la création d'un système de traitement électronique des données pour le stockage, le traitement et la présentation de données sur l'immobilier. Le registre contenait

/...

actuellement 50 % environ des quelque 2,7 millions d'unités foncières et, une fois terminé, il contiendra approximativement 100 000 noms géographiques. Avant d'être enregistrés dans la base, les noms sont examinés et normalisés du point de vue linguistique.

14. La Malaisie a signalé que son système toponymique géré par micro-ordinateur était opérationnel. Le représentant de la République fédérale d'Allemagne a parlé de la base de données toponymiques allemandes sur l'Antarctique (E/CONF.79/INF/25), qui contient des données sur les origines allemandes d'environ 600 noms. La nomenclature japonaise établie à partir de cartes au 1/500 000, comprenait, outre la latitude et la longitude, le code détail ainsi que l'altitude et la superficie.

15. Le représentant de la Chine a commenté un document présenté à la douzième session du Groupe d'experts et a décrit un atlas de la République populaire de Chine contenant quelque 50 000 entrées et dont l'index est établi par micro-ordinateur. Les nomenclatures des provinces chinoises n'étaient pas encore terminées, à l'exception du volume sur la province de Liaoning, qui contenait des caractères han et la romanisation selon le système pinyin. La latitude et la longitude n'étaient données que dans les nomenclatures nationales et servaient uniquement à situer les noms. Les nomenclatures pouvaient être structurées selon le nombre de traits des caractères, l'ordre d'établissement, la forme ou la prononciation. Le représentant de la Chine a indiqué que la base de données toponymiques passerait des noms qui figurent sur les cartes au 1 millionième à ceux des cartes au 1/250 000. Après quoi, les noms portés sur les cartes au 1/50 000 seraient traités. La Chine ne prévoyait pas de simplifier davantage les caractères chinois; les noms historiques étaient conservés dans les registres de noms de lieux, mais séparés des noms contemporains. Il était plus simple d'utiliser le pinyin pour localiser les caractères chinois que les radicaux et les traits. La Chine a confirmé que les codes télégraphiques standard demeuraient valables, mais allaient être révisés.

#### Compatibilité et structure des systèmes (point 6 d)

16. Il a été décidé que cette question serait examinée officieusement durant la Conférence dans le sens proposé par le Canada dans le document E/CONF.79/L.47. Le Royaume-Uni a souligné les difficultés qu'il y avait pour obtenir des informations de format comparable. Le Canada a ajouté que des recherches sur la compatibilité des systèmes utilisés par les organismes de toponymie fédéraux et provinciaux étaient en cours.

.../

Nomenclatures nationales (point 6 e)

17. La France a présenté le document intitulé "Pays et capitales du monde" (E/CONF.79/L.26). Plusieurs délégations ont émis des réserves sur ce document. Les délégations française et marocaine ont convenu de modifications à apporter à une édition future. Le Cameroun a fait objection à la décision administrative de l'Afrique du Sud (figurant à la page 35 du document) concernant les Bantoustans; les représentants du Kenya et de l'Ouganda se sont associés à la déclaration du Cameroun. Le Président a souligné que le document en question était un document français et que le seul document officiel des Nations Unies est le bulletin de terminologie n° 333.

18. Le Canada a donné des précisions sur la nouvelle nomenclature du Québec, publiée au milieu de 1987, qui avait été établie conformément aux directives du Groupe d'experts et comprenait environ 100 000 noms. Elle serait mise à jour tous les ans. Le Canada a proposé que le Groupe d'experts examine la normalisation des références géographiques pour les nomenclatures. La Suède avait l'intention d'établir une nomenclature de noms lapons, comportant des correspondances entre l'ancienne et la nouvelle orthographe.

19. Les Etats-Unis ont indiqué que des nomenclatures avaient été publiées pour quatre Etats et que les volumes concernant les autres Etats étaient en cours de compilation et de publication. La plupart d'entre elles étaient établies en coopération avec les gouvernements des Etats et les universités concernés. Une brève nomenclature nationale de 40 000 inscriptions serait publiée prochainement en un seul volume. Des microfiches, des listes limitées de noms et des bandes magnétiques avaient été produites à partir de la base de données. Des nomenclatures de pays étrangers étaient en cours de production, en collaboration avec les pays concernés chaque fois que possible.

20. Israël a noté que divers pays s'engageaient de plus en plus dans le traitement informatisé des noms géographiques et a proposé que le Groupe d'experts se charge d'élaborer des structures normalisées, afin d'assurer la compatibilité des systèmes.

21. L'Australie a fait rapport sur sa nouvelle nomenclature établie par la Division de cartographie nationale à partir des collections officielles des Etats. Cette nomenclature donnera les noms figurant sur les cartes au 1/100 000 pour les régions intérieures et sur les cartes au 1/50 000 voire au 1/25 000, pour les régions développées. Il y aura au total quelque 500 000 entrées. Cette entreprise prendra de 5 à 10 ans. Il existe une nomenclature des noms apparaissant sur les cartes au 1/250 000, mais elle ne fournit aucune donnée sur le statut officiel des noms.

/...

22. L'Autriche a parlé d'une nomenclature informatisée détaillée, en neuf volumes, publiée entre 1984 et 1986 par l'Office central autrichien de statistique et a fait remarquer que sa qualité typographique était inférieure à celle des nomenclatures non automatisées.

23. Chypre a présenté sa nomenclature nationale qui comprend 67 000 entrées. Les noms provenaient directement de sources cartographiques et de plans cadastraux.

24. La Thaïlande a fait rapport sur la nomenclature nationale, en six volumes, de noms géographiques thaï déjà parue et a indiqué que le Service cartographique royal thaïlandais compilait une nomenclature à partir des cartes au 1/50 000.

Terminologie de la normalisation des noms géographiques  
(point 7)

25. M. Cassar du Service de terminologie du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies a exprimé son intérêt pour les débats et a assuré la Conférence d'un soutien continu au niveau des publications. Il a parlé des problèmes de classement alphabétique, plus particulièrement en ce qui concerne les nomenclatures en plusieurs graphies, et a noté les solutions offertes par Israël et par les organes techniques des Nations Unies.

-----